

---

## RAPPORT DE SUIVI

---

Le présent rapport de suivi concerne un projet relatif à :

- La méthode boisement
- La méthode reconstitution de peuplements forestiers dégradés

Nom du projet : SF<sup>2</sup>x4C\_Bois région Cambrai

<https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/projets/sf2x4cbois-region-cambrai>

N° DS : 162 –

**Notifié le 10/02/2021**

**Labellisé le 24/09/2021**

Déposé sous la V1

Note : le nom du projet dans le DDP est Bois Couillet

# PARTIE 1 : CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

**Surface :** 3.84 ha

**Densité de plantation :**

960 plants/ha pour le chêne sessile (essence majoritaire)

En diversification : 55 plants /ha de houx, 17 plants/ha de boudeau et 52 plts/ha d'Aulne.

**Date de plantation :** réception des travaux de plantation le 21/04/2021

**Essences :** indiquer la ventilation des essences à la plantation :

- Chêne sessile pour 3,52 ha soit 92%

En fonction des essences majoritairement plantées, à partir de quelle année et à quel mois le projet peut-il être audité : août 2025

Y a-t-il eu un écart dans la ventilation des essences par rapport à ce qui avait été initialement prévu au moment du dépôt du projet au label Bas-Carbone ?

- Oui  
 Non

Si oui, quelles classes de fertilité et quelles tables de production ont été utilisées pour recalculer les réductions d'émissions ?

Essence	Table utilisée	Fertilité retenue
Chêne sessile	Forestry Commission (Hamilton & Christies)	6 (8,6,4) (5m3/ha/an - vol. bois fort)

**Nombre de réductions d'émissions**

~~Si l'année de plantation (pour les projets labellisés sous la V3) et/ou les essences (pour tous les projets) ont été modifiées par rapport à ce qui avait été déclaré dans le dossier labellisé, après une mise à jour du calculateur combien de réductions d'émissions sont générées par le projet ?~~

REA forêt après rabais = 422\_\_\_\_\_

REA produits bois après rabais = 0\_\_\_\_\_

REI substitution après rabais = 6 \_\_\_\_\_

REA totales générables = 428\_\_\_\_\_

**Additionnalité**

Votre projet a-t-il bénéficié, depuis le dépôt du dossier pour labellisation, de financements autres que ceux des acheteurs des réductions d'émissions ? Par exemple : subvention nationale, subvention régionale, subvention départementale, subvention communale

- Oui  
 Non

## PARTIE 2 : LE SUIVI DE L'ANNÉE N À N+5

### La vie du projet durant les 5 premières années

Avez-vous effectué ou fait effectuer des comptages/suivis intermédiaires de mortalité ?

- Oui  
 Non

Si oui, détailler :

A voir avec le chef de centre

Insérer ci-après des photographies légendées du projet à des âges différents à joindre. Inclure autant de photos illustratives de la vie du projet de l'année 0 à 5 que vous le souhaitez.

### Les regarnis

Avez-vous effectué des regarnis ?

- Oui  
 Non

### Les travaux d'entretien

Avez-vous effectué des travaux post-plantation (broyages, dégagements, tailles de formation...) ?

- Oui  
 Non

Si oui, lister les travaux effectués et leur année de réalisation :

La plupart des travaux d'entretien ont été réalisés par le salarié du GF.  
Seule une facture de dégagement réalisé par une entreprise extérieure existe.

### Les co-bénéfices

Quelles actions particulières avez-vous mis en œuvre pour valoriser les co-bénéfices que vous avez déclarés à l'année de labellisation de votre projet (*ne renseigner que si pertinent\**) ?

Co-bénéfices :  
1/ socio-économique : je joins la facture de l'ETF retenu pour la plantation, De Lencquesaing situé à 82 km du chantier  
Je recherche le numéro de certification PEFC et le numéro d'assurance.  
2/ Biodiversité : sur « introduction de biodiversité », il ne faut compter qu'un point (toutes les essences sont autochtones mais la principale représente 90%)  
Observer le maintien de bordures boisés à proximité des parcelles.

### Le document de gestion durable

Quel document de gestion durable avez-vous ?

- Aménagement forestier (uniquement forêts publiques)  
 Plan simple de gestion  
 Code de bonnes pratiques sylvicoles

Règlement type de gestion

En quelle année l'avez-vous fait agréer ? \_2021\_\_\_\_\_

*Joindre une copie du courrier d'agrément du document de gestion durable.\**